



## dsm-firmenich Code fournisseur

Chez dsm-firmenich, nous nous engageons à être un partenaire digne de confiance pour nos partenaires commerciaux et à nous efforcer de toujours opérer selon les standards les plus élevés. C'est pourquoi nous ne voulons nous engager qu'avec des personnes qui s'engagent à respecter les mêmes standards, dans le but d'établir une chaîne de valeur éthique, traçable et durable. Ces standards sont définis dans les principes énoncés dans ce Code fournisseur ainsi que dans le Code d'éthique commerciale de dsm-firmenich.

Tous les tiers qui font des affaires avec dsm-firmenich ou en son nom – y compris les fournisseurs, les vendeurs, les contracteurs et les sous-traitants, les consultants, les distributeurs, les agents et les autres fournisseurs de biens et de services (ci-après dénommés « Fournisseurs ») – sont tenus de respecter le Code fournisseur de dsm-firmenich ainsi que toutes les lois et réglementations pertinentes. Nous ne vous demandons pas, en tant que Fournisseur, plus que ce que nous sommes prêts à faire nous-mêmes.

dsm-firmenich se réserve le droit de confirmer le respect de ces principes par des audits sur site ou à distance. Si des audits sur place sont nécessaires, vous en serez averti suffisamment à l'avance et l'audit ne perturbera pas inutilement vos activités. La violation de ce Code peut entraîner l'interruption de la collaboration dsm-firmenich et d'éventuelles sanctions et poursuites judiciaires.

Enfin, veuillez noter que toute personne qui voit, entend ou subit une violation du Code d'éthique commerciale de dsm-firmenich, de ce Code fournisseur, de nos politiques et procédures ou de la loi est encouragée à s'exprimer et à faire part de ses préoccupations en toute bonne foi en utilisant nos processus de signalement existants, disponibles sur le site **dsm-firmenich.com**. Nous ne tolérons pas les représailles à l'encontre de toute personne qui, de bonne foi, demande conseil, fait part d'un problème d'inconduite ou coopère à une enquête.

### Engagement du Fournisseur :

En signant ci-dessous, vous vous engagez à :

- reconnaître avoir reçu et lu ce Code et accepter de s'y conformer.
- accepter d'étendre les principes et les exigences de ce Code à vos propres fournisseurs.
- informer immédiatement dsm-firmenich de toute infraction à ce Code, afin que des mesures appropriées puissent être prises.
- mettre en œuvre les mesures correctives que nous pourrions raisonnablement demander.
- divulguer tout conflit d'intérêts dans vos relations d'affaires avec nous, dont vous êtes ou deviendrez conscient, afin que dsm-firmenich puisse prendre les mesures qui s'imposent.

Date :

Nom d'un signataire autorisé :

Entreprise

Signature :



## Principes de dsm-firmenich :

### Les personnes

#### 1. Droits de l'homme

Les droits de l'homme, la nature et les communautés dans lesquelles les Fournisseurs opèrent sont protégés.

- *Travail forcé, travail des enfants, esclavage moderne et horaires de travail excessifs*

Toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou d'esclavage moderne est interdite. Le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales est encouragé.

- *Rémunération équitable et salaire décent*

Les employés et leurs familles sont pris en charge en leur assurant un niveau de vie décent et en leur versant un salaire décent.

Le salaire de subsistance est le salaire nécessaire à l'achat des biens et services permettant d'assurer un niveau de vie minimum acceptable pour les travailleurs et leurs familles. Cela inclut un accès adéquat à la santé, à l'alimentation et à la nutrition, au logement et à l'éducation.

- *Droits fonciers*

Les droits et les titres de propriété sont respectés dans le cadre des relations avec les autres entreprises et les communautés où elles sont présentes.

Cela s'applique aux individus, aux populations autochtones et aux communautés dans le cadre de toutes les opérations des fournisseurs à travers le monde.

#### 2. Diversité, équité et inclusion

- *Prévenir la discrimination, le harcèlement et les intimidations*

La dignité et la diversité des employés sont respectées et ils sont traités de manière égale indépendamment du sexe, de l'identité de genre, de l'expression de genre, de l'âge, de la race, de leur origine ethnique, la religion, l'orientation sexuelle, l'expérience, le statut socio-économique, les capacités, le fait d'être marié ou non, et toute autre catégorie protégée.

C'est pourquoi les Fournisseurs vivent au quotidien et adoptent des comportements respectueux.

- *Dialogue ouvert et confiance*

Il existe un environnement ouvert dans lequel les employés sont étroitement impliqués dans le développement et la réalisation des objectifs de l'entreprise. Le retour d'information des employés est encouragé et des canaux sont mis à leur disposition pour qu'ils puissent partager leurs réflexions et faire part de leurs préoccupations concernant (ou soupçonnant) une violation des politiques internes, des réglementations ou de la loi. Le droit des employés à la liberté d'association et leur droit de former des syndicats sont respectés. Les employés qui font part de leurs préoccupations sont protégés contre les représailles.

#### 3. Sûreté, santé et sécurité

Un environnement de travail sans accident est obtenu en maintenant les standards les plus élevés en matière de :

- Sûreté
- Sécurité
- Santé physique et bien-être
- Santé mentale et bien-être.

Maintenir des liens solides avec les communautés sur les questions de sûreté, de santé et d'environnement (SHE) partout où elles sont présentes.



## Entreprises

### 4. Commerce équitable

#### - *Intégrité des entreprises*

Les activités sont menées de manière honnête, transparente et éthique, dans le respect de toutes les lois et réglementations applicables.

#### - *Lois antitrust/concurrence*

Il n'y a pas d'avantage déloyal pour les partenaires commerciaux ou les concurrents (indépendamment de leur nature et de leur localisation).

Un comportement honnête, transparent, juste et éthique est attendu.

En particulier, les éléments suivants ne sont jamais autorisés :

- Abus d'informations confidentielles ou exclusives
- Fausses déclarations
- Abus de pouvoir
- Toute autre pratique déloyale.

#### - *Obligations contractuelles*

Les engagements sont honorés et les obligations contractuelles sont respectées.

Aucun arrangement ou transaction susceptible d'être lié à des pratiques illégales n'est autorisé.

### 5. Protection des informations et des biens de l'entreprise

#### - *Propriété intellectuelle et informations sur l'entreprise*

Les biens, tangibles ou non, et les droits de propriété intellectuelle des tiers sont respectés à tout moment.

#### - *Vie privée et confidentialité*

Les données personnelles des employés et des tiers sont protégées. Les informations confidentielles ne sont jamais divulguées sauf s'il y a une autorisation à le faire.

#### - *Cybersécurité*

Les Fournisseurs sont tenus de s'engager fermement à mettre en œuvre et à maintenir des mesures de cybersécurité, afin de garantir la protection de toutes les données, de tous les réseaux et de tous les systèmes associés à notre collaboration, et de favoriser ainsi un environnement commercial sûr et résilient.

### 6. Prévention des pots-de-vin et de la corruption

Les pots-de-vin et la corruption sont illégaux et contraires à l'éthique. Ils ont un impact négatif sur l'individu, l'entreprise et la société dans son ensemble.

La sollicitation directe ou indirecte, l'acceptation ou le paiement de pots-de-vin sont strictement interdits, de même que la demande, l'acceptation ou le paiement de tout autre paiement irrégulier (tel que des pots-de-vin ou des paiements de facilitation) à ou de la part de Fournisseurs, de clients ou officiels publics, y compris des personnes occupant une position publique importante ou des personnes qui leur sont étroitement liées.

#### - *Cadeaux et divertissements*

Aucun cadeau ou faveur ne doit être offert, donné ou accepté dans le but d'obtenir ou de conserver une position de marché, de s'assurer un avantage déloyal ou d'affecter la neutralité des décisions. Les activités qui peuvent donner l'impression d'une mauvaise conduite, quelle que soit leur intention, sont interdites.

### 7. Qualité des produits et services

Les Fournisseurs conçoivent, fabriquent et fournissent uniquement des produits et des ingrédients de haute qualité qui répondent aux normes les plus strictes en matière de sûreté et de qualité des produits.



Dans tous les cas, lorsqu'ils fournissent des produits, des ingrédients ou des services, les Fournisseurs doivent respecter les spécifications convenues pour chaque transaction particulière.

## 8. Gestion responsable des produits

Des informations claires sur les aspects de sûreté des produits et des processus de production sont fournies, ainsi que sur les impacts potentiels sur l'environnement et autres.

## 9. Approvisionnement responsable

L'approvisionnement se fait de manière responsable et transparente.

## 10. Embargos et contrôles commerciaux

Toutes les lois et réglementations commerciales pertinentes sont strictement respectées.

Aucune transaction interdite n'est matérialisée.

# Planète

## 11. Nature et biodiversité

Les Fournisseurs doivent promouvoir l'agriculture régénératrice, les activités de restauration et le bien-être des animaux.

## 12. Transition vers une économie à faible intensité de carbone

Les principes scientifiques sont utilisés pour améliorer les processus de production et les chaînes d'approvisionnement. Les Fournisseurs doivent s'efforcer de proposer des innovations qui réduisent l'empreinte environnementale de leurs produits et services dans notre chaîne de valeur.

## 13. Énergie, matériaux et déchets

L'énergie et les matériaux sont utilisés de manière efficace. Cela signifie qu'il faut toujours rechercher des moyens de minimiser l'impact sur l'environnement – par des initiatives de réduction des déchets, par exemple. Dans la mesure du possible, des solutions d'économie circulaire sont utilisées, permettant de créer un environnement sûr et propre et de tirer davantage de valeur des ressources limitées de notre planète.

## 14. Sécurité de l'eau

L'eau est utilisée de manière responsable sur les sites de production et dans les chaînes d'approvisionnement.

## 15. Déforestation

Il existe un engagement en faveur d'une transition vers des chaînes d'approvisionnement primaires sans déforestation.